

Pléhédel

Une convention pêche pour la gestion de l'étang communal

La semaine dernière, le président de la Fédération de pêche des Côtes-d'Armor, Maurice Le Branchu, et le président et trésorier de l'association de l'Hameçon paimpolais, Xavier Personnic et Alain Sébille, ont rencontré la maire, Anne Deltheil, pour la signature d'une convention de gestion halieutique de l'étang communal de Pléhédel.

Cette entente tripartite, qui permettra la valorisation des lieux, rentre dans la stratégie de développement du loisir pêche engagée, par la fédération nationale « **Avec plus de 1,5 million d'adeptes, toutes catégories confondues, la Fédération nationale de la pêche (créée en 2007), se classe deuxième en nombre d'adhérents, juste derrière celle du football** », rappelle Maurice Le Branchu. « **En 2014, la pêche associative de loisir a connu une hausse de ses effectifs de 3 %. 40 % ont moins de 18 ans.** »

Ouvert une bonne partie de l'année

Il est également constaté que pendant leur séjour, de plus en plus d'estivants recherchent des coins de pêche. Pour offrir de bonnes conditions, et mieux faire connaître ce sport, la fédération a axé ses efforts sur une amélioration et une meilleure lisibilité des parcours de pêche, favorisé leur accès à toute la famille grâce à de nouvelles cartes de pêche (découverte femme, journalières et hebdomadaires), aménagé des lieux aux



Signature de la convention de gestion de l'étang entre la maire, Anne Deltheil, le président de la Fédération départementale de pêche, Maurice Le Branchu (au centre), le président de l'Hameçon paimpolais, Xavier Personnic (à droite) accompagné de son trésorier, Alain Sébille (au 2^e plan).

personnes à mobilité réduite...

Tout cela ne serait possible sans le relais des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) des fédérations départementales tout comme l'Hameçon paimpolais qui tout au long de l'année multiplie les actions (entretien du Leff, ateliers pêche pour les jeunes, concours de pêche...).

Le président, Xavier Personnic, à l'origine cette nouvelle convention avec la mairie, explique les avantages qu'implique ce contrat. « **Son emplacement près d'un camping est une des raisons pour lesquelles nous sommes prêts à nous investir. La classification du plan d'eau en se-**

conde catégorie permettra de l'ouvrir à la pêche une bonne partie de l'année (selon les espèces et le règlement carnassier). Nous avons des idées et maintenant les moyens financiers pour faire de ces lieux un lieu de pêche attractif. »

Binic

■ Binic rando

Randonnée pédestre. Mardi 15 septembre, 14 h, plage du Palus, Plouha. Randonnée La Vallée Verte. Départ 13 h 15, parking de l'estran (rando douce).